



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en octobre 1999.

« De gueules, à un lion couronné d'or, accompagné en chef d'un écu du même ; chappé d'argent, à quatre mouchetures d'hermine de sable, disposées le long de la partition.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à Germain, l'évêque de Paris et non celui d'Auxerre, suivi d'un déterminant qui fait référence au château du village.

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

EXPLICATIONS :

Le gueules et le lion sont la reprise des armes du seigneur de Montéclerc, seigneur du château de Fouilloux. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour les communes, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La division en chappé permet d'indiquer que Saint-Germain-le-Fouilloux est sur un mont.

Les mouchetures d'hermine sur fond argent proviennent du blason du seigneur de Chapelle qui avait le Fouilloux comme fief. La remarque concernant la reprise du blason de seigneur est valable ici aussi.

L'écu d'or est le symbole du seigneur de Mathefelon également seigneur de Saint Germain le Fouilloux. La remarque concernant la reprise du blason de seigneur est valable ici aussi.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le lion, l'écu et les mouchetures d'hermine.

Le chappé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de deux pièces de tissus sur le même plan, comme on le fait avec un patchwork. Il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre. Le terme ancien pour chappé est capé.

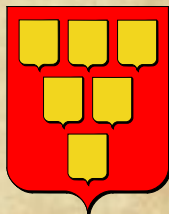
Le terme disposées le long de la partition signifie que les mouchetures d'hermine sont positionnées le long de la ligne formée par le chappé.

ARMES UTILISÉES :

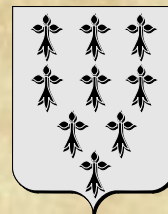
Le blason de Saint-Germain-le-Fouilloux a été réalisé en reprenant les armes des familles de Montéclerc, de Mathefelon et de Chapelle qui sont les suivantes :



Montéclerc.



Mathefelon.



Chapelle.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Germain-le-Fouilloux n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.